Débris de laines lavées

Prix aux 100 kilos Marrakech

6 Fév.	850	13 Mai	700
11 »	900		etc.
4 Mars	925		
	875	Nov.	1050
18 »	900		1100

Ajouter environ 50 francs aux 100 kilos par prix.

Chiffons burnous blancs, tout venant, les 100 kil. Marrakech : 420 fr.

Chiffons burnous couleur, tout venant, les 100 kil. Marrakech : 175-200 fr.

L'EXPORTATION AU MAROC

Les produits exportés du Maroc sont tout d'abord les produits du sol qui par le travail intensif de l'agriculteur permettent d'assurer des chiffres sérieux, puis viennent les produits traités, soit par l'industrie du colon, soit par l'active manière du propriétaire marocain.

Du 1er Janvier au 1er Octobre 1924, il a été exporté :

	Têtes	Valeur en francs
Bovins	20.875	11.770.000
Moutons	14.699	1.136.028
Laines	6.977.500	44.670.000
(En 1923 : 23.556.000 fr.)		
Œufs	6.987.100	49.392.000
Blé	38.495.400	29.691.000
Orges	154.493.700	98.766.000
Peaux	4.907.600	24.649.000
Graines de lin	4.600.000	7.774.000
Huiles de Ricin et d'Olives	2.538.800	13.051.000
En 1923 : 490 fr.)		

Il existe encore une foule de produits dont l'exportation n'a pas encore bénéficié, soit que leur préparation n'en était pas assez complète, soit que la présentation ne donna pas satisfaction aux exportateurs, mais qui viendront s'ajouter au nombre des autres matières.

(A suivre.)

Aux prochaines Assises du Nord

LES CRIMES DES « CAGOULES »

Comment les bandits furent démasqués

Le 24 novembre, la Cour d'assises du Nord aura à juger l'une des affaires les plus sensationnelles qu'aient connues les annales judiciaires du département. Deux meurtres, quatre tentative d'assassinat, une douzaine de vols : tel est le sinistre bilan que la trop fameuse bande des « Cagoules » a mis à son actif, de janvier 1917 à mars 1919.

Profitant de la quasi impunité que leur assurait la désorganisation de la police durant l'occupation et la période transitoire — véritable âge d'or pour les bandits — qui suivit le départ des Allemands, les « Cagoules », comme on les appela par la suite, terrorisèrent littéralement la population frontière. Des crimes, des attaques à main armée, des vols étaient commis dans notre région sans presque discontinuer et leur fréquence même, dans un rayon relativement restreint, finit par émouvoir l'opinion.

La bande, elle était organisée. Elle avait son quartier général dans un estaminet tenu par un des malfaiteurs, qui en avait payé le fonds de commerce grâcea ses larcins. Elle avait son chef, Henri Olivier — le tigre — un ancien « Bat d'af », réformé pour raisons de santé quelques temps après la mobilisation; ses lieutenants : Eugène Moran, dit « Fil fin » ; Floris Lecocq, le cabaretier, dit « Dadu » Jules Dendoven, dit « Jules la Banque » ; Jules Pollet « le lévrier » et Gustave Petyt, dit « Tête verte » ; et son uniforme la « Cagoule » masque de drap, percé de trous à hauteur des yeux, dont les bandits se voilaient le visage durant leurs exploits nocturnes.

Dans un récent article, nous avons indiqué les différents crimes imputés aux « Cagoules ». Nous nous attacherons, aujourd'hui, à montrer comment la brigade mobile, guidée par un agent de la sûreté de Roubaix, parvint à démasquer les malfaiteurs.

UNE PISTE

Un jour, — c'était en novembre 1923, — M. Devogle, de la police de sûreté, agent de renseignement du 4e arrondissement, l'un des plus brillants et des plus hardis limiers roubaisiens, reçoit personnellement une lettre anonyme l'invitant à se présenter à 7 heures du soir, en un endroit désigné le long du canal. La missive ajoutait : « Vous obtiendrez des renseignements sur deux crimes. »

Sans se préoccuper du danger qu'il courait — la probabilité d'un guet-apens paraissant évidente à ses chefs hiérarchiques, auxquels il avait soumis la lettre — M. Devogle se rendit au lieu du rendez-vous, un peu avant l'heure fixée. Un individu surgit bientôt dans l'obscurité. C'était le délateur. Le policier recueillit de sa bouche des preuves, quasi-indéniables, de la culpabilité de cinq individus, dans les affaires du presbytère de la paroisse Saint-Antoine et du triple assassinat de Sailly.

M. Devogle, qui s'était juré de n'avoir de trêve avant de trouver les bandits et qui, depuis longtemps déjà était convaincu de les connaître, mais sans pouvoir prouver leur culpabilité, était, cette fois servi à souhait. Il triomphait.

Après avoir minutieusement contrôlé les preuves qui lui étaient données, M. Devogle en référa à M. Desmettre, commissaire de police, chef de la sûreté de Roubaix, qui avisa la police mobile de Lille chargée de l'enquête, en lui demandant d'envoyer sur les lieux, l'inspecteur Lefebvre — un élève de l'agent Devogle, un Roubaisien — particulièrement qualifié pour mener à bien cette affaire compliquée.

LES ARRESTATIONS SE SUCCÈDENT

Les investigations persévérantes de MM. Lefebvre et Devogle furent bientôt couronnées de succès et dès lors les arrestations se succédèrent. Le 21 février, cinq des bandits, Jules Dendoven, Floris Lecocq, Gustave Petyt, Jules Charlesègre et Stéphanie Morand étaient appréhendés. Habilement et longuement cuisinés par les policiers, confondus par les précisions que ceux-ci possédaient, plusieurs des inculpés passèrent des aveux complets en ce qui concerne la tentative d'assassinat de Wattrelos et l'attaque nocturne du presbytère de Saint-Antoine.

On se rendit compte bientôt qu'on ne tenait dans le filet, qu'une partie des criminels et qu'on avait affaire à une bande organisée pour le vol, le pillage, à de véritables professionnels, méditant leurs coups longtemps à l'avance et prenant de minutieuses dispositions pour réussir leurs coups, possédant un outillage perfectionné de cambrioleurs et n'hésitant pas, lorsqu'ils étaient dérangés dans leur besogne, à tuer ceux qui mettaient obstacle à leurs desseins.

Et, en effet les rangs des prévenus se grossirent bientôt. Le 3 mars, Ferdinand Lagast, « Grand Ferd » était arrêté à Mouscron. Puis Lenoir et Morand, emprisonnés à Gand furent également inculpés dans l'affaire.

Dans la suite, Dendoven, complètement démoralisé et voyant les preuves s'accumuler contre lui, commença à « craindre pour sa peau » Voulant que chacun « prenne ses responsabilités », il se « mit à table » — comme on dit dans l'argot de la police — Il dénonça deux des chefs de la bande, Olivier et Pollet, alors détenus à la prison centrale de Loos où ils purgeaient des condamnations encourues pour d'autres méfaits.

LA FIN DE L'ENQUÊTE

L'action de la justice fut dès lors considérablement facilitée. Les mailles du filet se resserrèrent peu à peu sur les « Cagoules », qui *de délation en délation* — ils se vendaient mutuellement — d'aveu en aveu, furent bientôt complètement démasqués. Les crimes purent alors être reconstitués et le rôle qu'y jouèrent chacun des prévenus fut nettement établi.

Mais, certes, l'enquête avait été longue, difficile et parfois mouvementée et il ne fallut pas moins que toute l'activité et la perspicacité professionnelle de M. Thermes, juge d'instruction, et des inspecteurs de la brigade mobile - M. Lisparlete, actuellement décédé, en particulier — pour la mener à bonne fin.

Aux prochaines assises, qui s'ouvriront le 24 de ce mois, la bande aura à répondre des accusations suivantes : association de malfaiteurs, assassinats, tentatives d'assassinat, vols qualifiés, tentatives de vols qualifiés, recels qualifiés et complicité.

Le nombre des questions qui seront posées au jury s'élève à quatre cents environ.

Un Comité consultatif d'Alsace et de Lorraine est créé

Paris, 15 novembre. — Le *Journal Officiel* annonce que, par décret rendu sur la proposition du président du Conseil, il est créé auprès du président du Conseil un comité consultatif d'Alsace et de Lorraine chargé de formuler un avis sur les projets qui lui seront présentés relativement à l'introduction des lois françaises dans les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

La Souscription de la Presse du Nord

Les primes, autres que la maison, offertes en souscription par l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, pourront être réclamées à partir du lundi 17 novembre, de 11 h. à midi et de 3 h. à 4 heures, 71, Grande-Rue, à Roubaix.

Les gagnants devront présenter le billet sorti et une pièce d'identité pour pouvoir prendre possession de leurs primes.

Le relèvement de plusieurs taxes pour faire face aux dépenses supplémentaires

Paris, 15 novembre. — La commission des Finances a examiné les dispositions proposées par M. Clémentel, complétant les articles de la loi de finances de 1925. Ces dispositions nouvelles ont pour but de faire face à un supplément de charges de 380 millions, résultant de l'incorporation au projet de budget de 1925, d'articles relatifs à la révision générale des traitements et des soldes et à l'organisation des pensions de guerre.

Pour faire face à ces dépenses supplémentaires, le ministre des Finances a proposé :

1° *le relèvement du taux de la taxe de transmission sur le titre au porteur et du taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières étrangères non abonnées au timbre.*

2° *le relèvement du droit de consommation sur l'alcool.*

3° *le relèvement de certaines taxes postales.*

En ce qui concerne la première mesure, la commission a adopté l'article portant à 0,70 c.% en principal le taux de droit annuel de transmission. Quant à la taxe applicable aux valeurs mobilières étrangères non abonnées et aux titres de rentes des gouvernements étrangers, la commission a fixé cette taxe à 18%, sans addition de décime, au lieu de 20% proposé par le gouvernement.

Elle a accepté le texte du gouvernement en ce qui concerne le droit de consommation sur l'alcool (100 francs d'augmentation par hectolitre).

Pour les taxes postales, la commission a décidé de porter le tarif des lettres envoyées à l'étranger à 0 fr. 85 au lieu de 1fr. comme le proposait le gouvernement; pour les cartes postales à l'étranger, elle a fixé le tarif à 0 fr. 50; pour les lettres et paquets clos, le tarif n'est pas modifié jusqu'à 20 grammes, mais il est porté de 20 à 50 grammes à 0 fr.50 au lieu de 0fr. 45; et de 50 à 100 grammes à 0 fr. 75 au lieu de 0 fr. 60. Le tarif du pneumatique actuellement de 0 fr. 75 est porté à 1 franc.

Enfin, la commision a relevé à 1 franc le tarif des lettres par avions. Le droit de recommandation est porté de 0 fr. 60 à 0fr. 75.

M. Justin Godart reçoit une délégation de mineurs

Paris, 15 novembre. — M. Justin Godart, ministre du Travail, a reçu une délégation du bureau de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol, apportant les revendications minières en insistant tout particulièrement sur les questions des salaires, des retraites, etc.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 16 NOVEMBRE:

Aujourd'hui, saint Edme; demain, saint Aignan.

321e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 04; coucher. à 16 h. 08.

Lune: Pleine lu 11; dernier quartier le 19.

Bulletin météorologique pour la journée du 16 (région Nord): Temps médiocre; ciel nuageux et très brumeux; brouillard, le matin; vents d'Est devenant variables, 1 à 3 m.; baisse de température. Minimum environ moins 3°.

Pharmaciens de garde: MM. Verdin, 50, rue de la Vigne; Benoit, 85, rue de l'Epeule.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 à 12 h.

Œuvre de Saint-François Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

A 10 h., 10, rue Neuve, conférence de Me Ruffelet, à l'Association régionale des comptables.

De 8 à 19 h., 8, rue du Grand-Chemin, exposition aviculture.

Exposition de l'Œuvre des églises pauvres; De 8 à 12 h., et de 14 à 16 h., 35, rue du Curoi;

De 8 à 12 h., et de 14 à 16 h., église Notre-Dame.

Jubilé de 25 années de direction de M. Albert Duhamel, à la Chorale Notre-Dame; 10 h., messe en l'église Notre-Dame; 13 h., banquet au Cercle de la Concorde.

Audition de Sainte-Cécile;

11 h. 30, église du T.-S.-Rédempteur par la Concordia-Harmonie.

A 14 h. 30, banquet du Cercle colombophile « Le Progrès ».

A 15 h., Hippodrome-Théâtre, « L'homme enchaîné », par les Tournées Baret.

A 15 h., Casino-Théâtre, « La Mascotte », opérette.

A 15 h. 00, Bon Théâtre, « Le Veau d'or », par le Cercle Molière.

A 20 h. 30, Hippodrome-Théâtre, « L'homme enchaîné », par les Tournées Baret.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre, « La Mascotte », opérette.

A la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

Visite des deux maisons

La nécessité de terminer les travaux n'ayant pas permis la visite des deux maisons situées 95 et 97 rue Ingres avant le tirage qui a eu lieu dimanche dernier, les administrateurs ont décidé que ces maisons pourraient être visitées demain dimanche de 14 à 17 heures. L'architecte, M. Destombes y sera à la disposition de ceux qui désireraient obtenir des renseignements.

Nous rappelons que l'une de ces maisons le numéro 97 a été gagnée par M. Louis Leclercq et l'autre, le numéro 95 a été laissée généreusement, par le Consortium de l'Industrie textile qui l'avait gagnée, à la Fraternelle, pour être tirée entre tous ses adhérents à jour de leurs cotisations, à l'assemblée générale de mars prochain. Ce beau geste a été très apprécié des combattants qui peuvent espérer devenir propriétaires sans bourse délier.

L'almanach du combattant pour 1925 a paru, on en trouve actuellement des exemplaires, au prix de 1 fr. 50, au siège, 43 rue de la Gare.

Monument Mariot

Nous rappelons à toute la population Roubaisienne qu'une souscription est ouverte, 43, rue de la Gare, pour perpétuer le souvenir du jeune Roubaisien Léon Mariot fusillé à 17 ans; le monument qui lui sera élevé dans l'école de l'avenue Linné doit être l'œuvre de tous, c'est le nombre de signatures plutôt que la grosse somme que le Comité du Souvenir Français recherche.

La quête faite à l'assemblée générale de la Fraternelle a produit la somme de 513 fr. La société, « Les décorés de la médaille militaires », a fait parvenir la somme de 85 fr. 70 produit d'une quête faite au banquet le jour de l'armistice.

Appel de la Mutuelle de la Fraternelle aux jeunes classes libérées

Nous rappelons aux jeunes soldats qui rentrent dans leurs foyers, que s'ils ne peuvent faire partie de la Fraternelle, comme ceux qui ont fait la guerre, ils peuvent entrer dans la Mutuelle, des circulaires sont à leur disposition 43, rue de la Gare leur résumant les avantages qu'ils y trouveront.

L'ouverture du Musée J.-J. Weerts à l'Hôtel de Ville

L'ouverture au public du musée J.-J. Weerts, installé au rez-de-chaussée du bâtiment central de l'Hôtel de Ville, aura lieu à partir d'aujourd'hui dimanche 16 courant, de 9 h. à midi. Ce musée sera en outre ouvert : 1° les jeudis de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. ; 2° les dimanches et jours fériés de 9 h. à midi.

Le portrait du Maître J.-J. Weerts par le peintre Manuel Barthold

Tous deux nous sont connus...

Le maître J.-J. Weerts est le peintre illustre à qui Roubaix s'enorgueillit d'avoir donné

Le portrait du maître J.-J. Weerts, par le peintre Manuel Barthold

le jour et dont la Renommée, de sa voix toujours puissante, a porté le nom, au loin, à travers le monde...

Manuel Barthold est le portraitiste célèbre qui nous est arrivé, l'autre semaine, précédé de la plus élogieuse des réputations, et qui nous offre, depuis dimanche dernier, au n° 28 de la Grand'Rue, la remarquable exposition de ses œuvres...

En songeant au maître Weerts qu'il avait rencontré maintes fois dans les milieux artistiques parisiens et dont il est l'un des nombreux admirateurs, Manuel Barthold s'était dit un jour : « Décidément le maître Weerts possède trop jolie tête d'artiste, il a véritablement trop de génie pour qu'un de ces matins je ne m'essaie à le peindre »... Mais les mois passaient... Travaux, préoccupations, voyages : les deux peintres n'arrivaient plus à se rencontrer, quand, l'autre soir, quelqu'un dit à Barthold qui débarquait à Roubaix : « Vous tombez très bien. Le maître est des nôtres et l'on ouvre demain à la Mairie le Musée où seront rassemblés ses merveilleux chefs-d'œuvre... »

L'occasion était tout indiquée. Et mardi dernier, malgré la lumière avare d'un après-midi de novembre, le maître Weerts exposait devant Barthold, dans le décor hasardeux d'une chambre du Grand Hôtel... L'on rit beaucoup, paraît-il, mais cela n'empêcha pas le portraitiste de faire de bon travail. Si bien que le lendemain, M. Weerts qui, avant de reprendre le chemin de Paris, passait dire un au revoir rapide à son ami, aperçut, très étonné, son portrait terminé...

En attendant d'aller, le 22 novembre prochain, rejoindre et enrichir la magnifique collection de la salle de l'Hôtel de Ville, le portrait de M. Weerts est offert à la vue des visiteurs à l'Exposition Barthold dans la Grand'Rue. Que dire de cette œuvre sinon qu'elle est digne de toutes celles qui l'entourent. On y remarque la même science de la composition et du dessin, la même sûreté de goût, le même charme dans l'emploi des couleurs dont le châtoiement n'enlève rien à sa justesse. On voit le maître Weerts avec sa large barbe, ses deux yeux étincelants et observateurs où se lit le génie, ses rides qui disent la longue vie et le travail ardu et enfin son sourire atténué qui signifie la bonté et la bonne humeur.

Ce portrait si bien exprimé, si sincère et campé de si vivante manière, est pour Barthold une manifestation nouvelle de la belle activité et de la fécondité prodigieuse de son talent. Il sera l'un des joyaux de notre galerie de peinture de l'Hôtel de Ville. Félicitons son auteur de nous en avoir fait, avant de nous quitter, le généreux cadeau.

A L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

A propos de « la pensée de Diderot », M. le docteur Debierre, sénateur du Nord, parle de la question religieuse

L'Université Populaire de Roubaix a ouvert samedi soir le cycle de ses réunions d'hiver, au foyer des Amicales laïques, par une conférence de M. le docteur Debierre, sénateur du Nord, sur Diderot.

Après avoir rappelé succinctement la biographie du « père des encyclopédistes, M. le docteur Debierre, entreprenant un « voyage à travers la pensée de Diderot », cita quelques passages de l'œuvre de l'écrivain, où celui-ci traite plus particulièrement de la morale, des lois, des rois, du gouvernement et de la justice.

Puis, en matière de conclusion, le bouillant orateur libre-penseur ne put s'empêcher de se livrer, selon son habitude, à une violente diatribe antireligieuse et anticatholique.

Le duel entre la pensée libre et le dogme date de longtemps, le duel entre l'Eglise et le pouvoir est séculaire; la grande monarchie l'a connu et ne s'est point toujours trouvée du côté des jésuites.

Ce duel continue, parce que c'est la lutte entre l'obscurité et la lumière, entre l'ignorance et la superstition et la science et la raison. La lutte entre la confession et la libre pensée recommence. Dans leur récente lettre, les cardinaux ont l'insolente prétention de vouloir imposer à la France l'école confessionnelle.

Notre devoir est de leur crier : « Non possumus ». Si la croisade qu'ils mènent réussissait, dans 50 ans, il n'y aurait plus de républicains en France!

Et, parlant de la paix :

Il faut créer un état d'esprit contre cet adage antique : « Si tu veux la paix, prépare la guerre » et lui substituer celui-ci : « Si tu veux la paix, tu dois aimer la justice ». Voyons donc les forces qu'il faut soutenir et celles qu'il faut combattre.

Quoi qu'en ait dit courtoisement M. le Dr Dupré, qui remercia le conférencier, les applaudissements qui soulignèrent les conclusions de M. le Dr Debierre ne furent guère enthousiastes. Une gêne avait passé sur l'assistance, provoquée par des attaques qui ont certainement froissé les sentiments et les croyances d'un certain nombre d'auditeurs. Ceux-ci s'étaient rendus à cette conférence confiants dans le respect de la neutralité. Ils ont été détrompés de façon regrettable.

L'EXPOSITION de l'Œuvre des Eglises pauvres

PAROISSE SAINT-MARTIN

Aujourd'hui s'ouvrira, 35, rue du Curoir, l'exposition annuelle de l'Œuvre des Eglises pauvres.

Les œuvres exposées sont le produit d'un travail d'une année. Nous y trouvons tous les ornements d'église : chasubles, étoles, manteaux, ainsi que les lingeries diverses qui servent au cours des offices. Quelques-uns des ornements sont de toute beauté et la richesse des étoffes s'ajoute au fini de l'exécution. Les broderies qui les décorent dénotent une longue patience et un véritable sens artistique.

Tous ces travaux sont destinés aux églises pauvres des diocèses de Lille et de Cambrai.

L'exposition sera ouverte au public, aujourd'hui dimanche, de 11 à 13 h. et de 15 à 18 h.; lundi, mardi et mercredi, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.; et jeudi, jour de clôture, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

Les personnes généreuses qui désireraient s'intéresser à l'œuvre pourront le faire en lui abandonnant des étoffes de soie ou de velours dont elles disposeraient. Ces dons peuvent être adressés au siège, 35, rue du Curoir, ou à Mme Wattinne, 26, rue de Lille.

PAROISSE NOTRE-DAME

Une exposition identique sera ouverte à partir d'aujourd'hui dimanche jusqu'au jeudi 20 novembre inclus, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h., dans la salle attenante à l'église Notre-Dame.

A cette occasion, une messe sera célébrée le mercredi 19 novembre, à 8 h., à l'intention des bienfaiteurs vivants ou défunts.

De plus, aujourd'hui dimanche, le sermon sera donné par M. l'abbé Leduc, supérieur du Collège N.-D. des Victoires, aux messes de 10 h. et de 11 h. 30 et les quêtes seront faites au profit de l'œuvre.

Le Comité de l'œuvre fait d'ailleurs un appel très pressant auprès des personnes généreuses qui posséderaient des étoffes de soie ou de velours, pour qu'elles veuillent bien lui en faire don en faveur des Eglises pauvres.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Une conférence sur « Rome »

Un public nombreux a suivi la conférence donnée, samedi soir, dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles, sur « Quelques jours à Rome », par M. Hubert Morand, agrégé de l'Université, secrétaire général adjoint de l'Alliance Française, qui avait laissé, de sa conférence précédente, la plus favorable impression.

Présenté en termes délicats par M. Bufquin, président de la Société de Géographie, M. Morand a fait la narration de son séjour dans la Ville Eternelle. Il s'est particulièrement étendu, avec beaucoup d'érudition, sur les beautés de Rome, ville célèbre par ses souvenirs historiques et religieux, le nombre de ses monuments anciens et modernes, et la richesse d ses décors architecturaux.

Après avoir esquissé à grands traits les impressionnantes merveilles qui s'offrent à la rue du visiteur qui franchit le seuil de la ville de Rome, l'orateur fait visiter à ses auditeurs le Forum, aux ruines si imposantes; le Colisée, le Capitole, le Corso; c'est ensuite le Palais Farnèse, d'une architecture sévère, et où réside notre ambassadeur, M. Barère; la superbe Villa Médicis, où se réunissent chaque année les futurs prix de Rome, et enfin le Vatican, d'une majestueuse ampleur, et où l'orateur fut reçu par Sa Sainteté dans une audience semi-privée, où il fut le seul Français parmi les vingt visiteurs admis à cette audience. M. Morand fit une allusion discrète aux relations qui existent actuellement entre le Vatican et le Gouvernement français, puis il a souhaité un plus grand rapprochement entre les deux nations latines, la France et l'Italie.

Le récit de M. Morand a été agrémenté par une jolie collection de photographies qu'il a fait défiler sous les yeux des auditeurs. Ceux-ci ont témoigné toute leur satisfaction par de chaleureux applaudissements à l'adresse du distingué conférencier. A son tour, M. Bufquin a félicité et remercié l'orateur pour ses captivante et instructive causerie.

HALLE FLIPO. — Beurre extra fin, 18 fr.; fin, 15.30 et 13.60. Café, 16 f. Hollande, Gruyère, Port-Salut, 10 fr. Chester, 12 frr. Biscuits, 7 et 8 fr. Margarine, 6.50. 700386

UNE EXPOSITION SENSATIONNELLE s'ouvre aujourd'hui à la Galerie Dujardin, qui sera le rendez-vous de tous les amateurs d'art. Nous citons, au hasard, quelques noms d'artistes représentés dans ce remarquable groupement. Léon Comerre, Grand Prix de Rome; Carrier-Belleuse, Tanouse, J. Viret, Lefort, Louise Leadré, Chaigneau, Trouillebert, A. Martin, Mourt, Madeleine Lemaire, le grand coloriste bien connu Giordano di Palma, Weber, etc.

Quelques œuvres merveilleuses de l'époque Louis XIII et de l'Ecole Hollandaise du XVIIIe Siècle, complètent ce bel ensemble.

Il ne sera pas envoyé de cartes d'invitation et le présent avis en tiendra lieu. 700420

L'EXPOSITION D'AVICULTURE DES « AMIS DE LA BASSE-COUR »

Samedi après-midi, a eu lieu l'ouverture de l'exposition d'aviculture des « Amis de la Basse-Cour », organisée en son local, Café du Gymnase, rue du Grand-Chemin, 8.

Le travail des jurés a été on ne peut plus intéressant par suite du nombre important de sujets exposés — 800 environ — installés très confortablement dans des cages très bien assorties.

Devant ce nombre imposant de concurrents la commission s'est vue obligée de les enloger, une partie dans la salle du rez-de-chaussée et l'autre dans la salle des fêtes du premier étage. Cette exposition de poules, coqs, faisans, pintades, lapins, etc., par la beauté et la variété des races offrait un coup d'œil des plus magnifique. Elle était à peine ouverte qu'un nombreux public se présentait déjà aux guichets.

Nous devons une mention toute spéciale, pour la façon remarquable avec laquelle la commission et particulièrement son président, M. Huet, se sont acquittés de cette mission.

Aujourd'hui dimanche à partir de 8 h. l'exposition sera ouverte au public. Nul doute que les amateurs — et ils sont nombreux à Roubaix et dans les environs — se feront un réel plaisir de la visiter. Ils auront le plaisir d'admirer les jolies collections fournies dans toutes les catégories des animaux de basse-cour.

« **A L'INDUSTRIE** », 111, rue de l'Epeule. — Vente-réclame 8 jours : Pardessus toutes tailles, à 125 fr. Venez comparer nos prix et qualités.

MÉFIEZ-VOUS. — Journellement on nous propose des appareils de Chauffage les plus divers de tous modèles et de toutes teintes. C'est bien, mais ce qu'il y a de mieux c'est un appareil économique. Or, il est incontestable que la véritable Salamandre vous donnera le maximum de chaleur avec le minimum de dépense de combustible et d'entretien. Voilà l'appareil qu'il vous faut. Dupuis, 28, rue Saint-Georges (seul dépositaire), par un procédé spécial, vous chauffera salon, salle à manger et chambre à coucher avec une dépense minimum de 1 seau de charbon en 24 heures. C'est le record de l'économie. 700286

LES ELEVES ET ANCIENS ELEVES DE LA CLASSE DE CHANT de M. Léon Agnus, professeur au Conservatoire national de musique de Roubaix, sont priés de vouloir bien se réunir mercredi prochain, 19 novembre, à 19 h. 15 précises au soir, salle de l'Ancienne, 8, rue du Grand-Chemin, à Roubaix.

EN TOUTE LOYAUTÉ comparez les prix en Bijouterie, Montres, Orfèvrerie, Bronzes, Garnitures, Régulateurs, Articles pour Cadeaux, Parapluies, **AU COIN DORÉ**, 1, rue de Lannoy, et **JUGEZ**. Bijoux FIN garantis 10 ans. 700000

MAISON DROUFFE, 43, rue de Lannoy. Gd choix lits, berceaux cuivre. Nouv. pr chamb. bébé.

SUCCÈS D'UN ROUBAISIEN AU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE PARIS. — Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos concitoyens, M. Robert Nys, ancien élève du Conservatoire de Roubaix, musicien au 5e R.I. à Paris vient de passer avec succès son examen d'admission à la classe de cor d'harmonie du Conservatoire de Paris. Ce résultat fait honneur à M. Robert Nys ainsi qu'à ses anciens professeurs : MM. Ivon Bels, professeur au Conservatoire de Roubaix, et Maurice Masquelin, cor-solo de l'Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés.

DEMANDEZ à votre épicier l'allumette « **FLAMME** ». Parmi les superbes primes que le consommateur peut obtenir, nous recommandons la boîte de savons « Violettes Rêvées », une des meilleures créations du grand Savonnier Victor VAISSIER. 700210

AVIS IMPORTANT. — Pour éviter tout retard pendant la Saison, M. Henri Schmitz, Chemisier, 13, rue de la Gare, Roubaix, demande à sa clientèle de faire faire leurs réparations de Chemises en ce moment. 70001

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Aujourd'hui, dimanche, de 10 à 11 heures, séance de vaccinations gratuites dans un local du Service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (square Wibaux).

POUR VOS FÊTES : Sainte-Cécile, Sacs nouveautés, vases, coupes ; **Ste-Catherine** : Parapluies, bijoux ; **St-Eloi** : bronzes, forgerons, art de fumeurs ; **Ste-Barbe** : régulateurs, garnitures cheminées ; **St-Nicolas** : montres, encriers, portefeuilles. **Aux Grands Magasins Bayart**, 9, Place Fosse-aux-Chênes. Spécialité Cadeaux. 70894

St-NICOLAS a déposé ses plus beaux jouets chez **DROUFFE**, 43, rue de Lannoy. 43. 700330

PRIMES D'ALLAITEMENT MATERNEL. — Le prochain paiement des primes d'allaitement aura lieu le mardi 18 novembre, au Bureau d'assistance, 119, rue Pellart, dans l'ordre suivant des numéros de cartes d'identité : à 9 h., nos 165 à 325 ; à 9 h. 30, 326 à 450 ; à 10 h., 451 à 550 ; à 10 h. 30, 551 à 650 ; à 10 h. 45, les personnes inscrites en deuxième partie.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de Mme Albert Vanwassenhove, née Angèle Capart, décédée le 14 novembre 1924, dans sa 40e année. Convoi et Service solennels lundi 17, à 9 h., en l'église St-Rédempteur. L'assemblée à l'Hôpital de la Fraternité, à 8 h. 45. — Le présent avis tient lieu de faire-part. 35429d

RETENEZ CECI ! Les dimanches 16, 23, 30 novembre, en raison des fêtes, les Magasins Dubrunfaut, Place Fosse-aux-Chênes et 30, rue Pauvrée, Rx, resteront ouverts jusque 1 heure.

DERNIÈRE HEURE

La prochaine session du Conseil Supérieur du Travail

La recherche d'une solution des différends collectifs du travail

Paris, 15 novembre. — Le ministère du Travail nous communique :

« La session annuelle du Conseil supérieur du Travail s'ouvrira lundi prochain 17 novembre, sous la présidence de M. Justin Godart, ministre du Travail.

» Cette session sera consacrée à la conciliation et à l'arbitrage dans les différends collectifs du travail. Cette question a fait l'objet, au cours de cette année, d'études approfondies et d'enquêtes auprès des organisations patronales et ouvrières de la part de la commission permanente du Conseil supérieur.

» Celui-ci se trouvera en présence de deux thèses : La première sera soutenue par M. Tralon, rapporteur de la majorité, qui groupe surtout les membres patrons. Tout en déclarant désirable la solution des conflits par la conciliation et le cas échéant par l'arbitrage, la majorité estime que le recours à ces procédures doit rester facultatif; la seconde, qui sera présentée par M. Borel, au nom de la minorité ouvrière, se prononce pour l'obligation, tout au moins en ce qui concerne la conciliation. »

Une réunion du Conseil supérieur de la Défense nationale

Paris, 15 novembre. — Le Conseil supérieur de la Défense nationale s'est réuni aujourd'hui à 15 h., sous la présidence de M. Gaston Doumergue, président de la République.

Assistaient à la séance : MM. Herriot, président du Conseil; les ministres Chautemps, Clémentel, le général Nollet, M. J.-L. Dumesnil, Peytral, Daladier, le maréchal Pétain, l'amiral Salaun, membres permanents du Conseil, ainsi que MM. Paul-Boncour et le général Serigny.

Avaient en outre été spécialement convoqués : MM. Léon Bourgeois et Aristide Briand, représentants de la France à la S.D.N.; Laroche, directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères; le général Debeney, chef d'état-major général de l'armée.

Le Conseil a étudié les instructions à donner aux représentants français à la S.D.N., en vue des travaux préparatoires à l'appli-

M. FRANÇOIS MARSAL

fait un exposé de la situation financière aux conseillers du Commerce extérieur du Sud-Ouest

Bordeaux, 15 novembre. — Le Comité régional de Bordeaux et du Sud-Ouest des conseillers du Commerce extérieur a offert un déjeuner auquel assistait M. François Marsal. L'ancien président du Conseil a pris la parole et a traité le sujet suivant : « Finances et fiscalité ».

M. François Marsal a fait ressortir le chiffre de 492 milliards de francs-papier actuels représentants ce qu'a coûté et coûtera à la France la liquidation de la guerre.

Après avoir souhaité le succès du nouvel emprunt, il a examiné le système fiscal actuel dont il a fait une critique serrée. L'ancien ministre a insisté sur ce fait que le système présent fait travailler contre le produit du travail. « Nous ne pouvons, a-t-il dit, garder notre liberté qu'en restant maîtres de notre travail et de son produit. »

Il a conclu en exprimant toute sa confiance dans l'avenir du pays. Son exposé a été chaleureusement applaudi.

Un télégramme a été adressé à M. Clémentel, ministre des Finances, lui exprimant les vœux de l'assemblée pour le succès de l'emprunt.

LA MISE A EXÉCUTION DU PLAN DAWES

Une décision attribuée à Sir Gilbert Parker au sujet des paiements de réparations

Londres, 15 novembre. — Suivant une dépêche de Berlin publiée à Londres, Sir Gilbert Parker, agent général des paiements de réparations, aurait avisé le ministre des Finances d'empire qu'à partir du 1er décembre 1924, il ne porterait plus au compte des réparations les paiements effectués en vertu des « Recovery acts ».

Les milieux officieux britanniques recommandent de n'accueillir qu'avec réserves cette décision attribuée à Sir Gilbert Parker, car, prise par l'agent général des paiements de réparations, elle serait contraire au plan Dawes.

D'autre part, dans la soirée, l'Agence Wolff a publié le communiqué explicatif suivant :

La lettre de M. Gilbert Parker au ministre des Finances, M. Luther, a pour but d'établir que c'est uniquement l'agent général pour les versements des Réparations et le Comité des transferts qui ont le droit de régler et de contrôler l'emploi et le prélèvement des sommes provenant des annuités du Plan des experts et que, pour cette raison, le compte des annuités allemandes ne peut être crédité, sans plus, des sommes prélevées en France et en Angleterre, en exécution du « Recovery act. »

De l'avis de l'agent général, le compte des annuités allemandes ne doit être débité uniquement que d'une somme totale provenant des prélèvements des 26 % qui sera désigné, à cet effet, par l'agent général pour les Réparations.

Il n'en résultera aucune modification du mode de remboursement aux exportateurs allemands par l'« Office allemand des comptes pour le traité de paix. »

Marché des changes à l'Etranger

du 15 novembre 1924

Londres : Sur Paris, 87.625 (87.475); Bruxelles, 95.775 (95.675); Esc. hors banque, 3 ¾ (3 ¾); Prêt à court terme, 3 à 3 ¼ (2 à 2 ¼).

New-York : Sur Paris, 528 (528); Londres, 459.87 (460.25); Câbles transfert, 463 (463.35); Bruxelles, 464 (484).

Alexandrie : Sur Londres, 97 ¼.

Rome : Sur Paris, 122.30; Londres, 107.25.

Milan : Sur Paris, 122.30.

Genève : Sur Paris, 24.31. Londres, 21.20. Bruxelles, 25.08 ½.

Dernières Nouvelles Sportives

HOCKEY A PATINS

LE TOURNOI INTERNATIONAL DU F